

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ENVIRONNEMENT

Procès-verbal d'une réunion de la Commission du développement durable et de l'environnement tenue au Service du développement durable et de l'environnement, le **28 JUIN 2018**, à 8 h.

- Sont présents :**
- M. Simon-Olivier Côté, président, conseiller municipal
 - M. Kevin Armstrong, conseiller municipal
 - Mme Catherine Dufour Rannou, citoyenne
 - M. Claude Villeneuve, citoyen
 - M. Frédéric Gagnon, citoyen
 - M. Denis Bernier, directeur, Service du développement durable et de l'environnement
 - Mme Nancy Bourgeois, coordonnatrice de projet, Service du développement durable et de l'environnement
- Invitée :**
- Mme Katerine Girard, conseillère à l'environnement, Service du développement durable et de l'environnement
- Sont absents :**
- M. Denis Simard, directeur général adjoint
 - M. Michel Thiffault, conseiller municipal

Les affaires et la correspondance suivantes sont considérées :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion;
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour;
3. Approbation du procès-verbal du 10 mai 2018 et suivi :
 - 3.1. Rapport 2017-2018 « Pour une ERE solidaire »;
 - 3.2. Programme des installations septiques;
 - 3.3. Îlots de récupération – Appel d'offres;
4. Service de collecte pour les ICI (I);
5. Campagne radio « Où placer mon bac » (I);
6. Matières organiques (I) :
 - 6.1. Rapport de consultation MO en ligne;
 - 6.2. Bilan collecte des résidus verts;
 - 6.3. Traitement MO – Avancement du dossier;
7. Composteurs communautaires (I);
8. Bornes électriques (I);
9. Déclaration d'absence d'intérêt et engagement de confidentialité (I);
10. Autres sujets :
 - 10.1. Projet SLOCHE;
 - 10.2. Modifications au Règlement MR;
 - 10.3. Rapports 2017 Loi 102 – Loi 130;
 - 10.4. Campagne herbe à poux.
11. Fermeture de la réunion.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

M. Simon-Olivier Côté souhaite la bienvenue aux membres.

2. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est lu par M. Simon-Olivier Côté. Les points suivants sont ajoutés :

10.2 Modifications au Règlement MR;

10.3 Rapports 2017 Loi 102 – Loi 130;

10.4 Campagne herbe à poux.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 MAI 2018 ET SUIVI

Le procès-verbal est accepté tel que lu.

3.1. RAPPORT 2017-2018 « POUR UNE ÈRE SOLIDAIRE »

Le rapport a été déposé aux membres.

3.2. PROGRAMME DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

M. Denis Bernier mentionne que le contrat de vidange des fosses septiques prend fin à l'automne 2018. Dans le cadre du nouvel appel d'offres, un montant spécifique sera demandé pour les fosses de rétention, ce qui permettra de préciser les coûts reliés à ce service spécifique et d'ajuster la taxation en conséquence aux immeubles desservis.

3.3. ÎLOTS DE RÉCUPÉRATION – APPEL D'OFFRES

L'appel d'offres a été publié avec deux options : achat de 100 unités ou achat de 200 unités conditionnel à la reconduction du Programme de récupération hors foyer d'Éco Entreprise Québec. Mme Nancy Bourgeois précise qu'un seul soumissionnaire a déposé des prix à savoir Industries BR Métal, situé à Dolbeau-Mistassini.

4. SERVICE DE COLLECTE POUR LES ICI

Mme Katherine Girard présente le portrait des 4 000 petits ICI présents sur le territoire de la Ville de Saguenay : environ 600 de ceux-ci ont déjà des bacs roulants bleus et sont inclus dans le service de collecte résidentielle; plus de 500 ont des conteneurs et font affaire avec l'entreprise privée; 2 900 ne sont pas desservis par un service de collecte des matières recyclables.

À la suite d'une première analyse, réalisée en avril 2017, le scénario proposé pour le service de collecte des matières recyclables des petits ICI prévoit un déploiement progressif, par grande catégorie d'ICI, basé sur la participation volontaire et l'accompagnement de ceux-ci. 5 000 bacs bleus avec puce RFID ont été achetés en

2017 et sont prêts à être distribués. Les petits ICI intéressés pourraient être intégrés au contrat actuel de collecte résidentielle.

L'échéancier, présenté pour la diffusion de l'information aux ICI (envois de lettres aux entreprises ciblées), la distribution des bacs roulants et la collecte, s'échelonne de l'automne 2018 à l'été 2019. Les membres adhèrent au scénario et à l'échéancier proposés en fonction d'un déploiement progressif.

5. CAMPAGNE RADIO « OÙ PLACER MON BAC »

Du 4 au 24 juin dernier, une campagne radio a été réalisée afin de rappeler aux citoyens où doit être placé leur bac roulant.

6. MATIÈRES ORGANIQUES

6.1. RAPPORT DE CONSULTATION MO EN LIGNE

Les rapports de la consultation publique sur les matières organiques sont maintenant en ligne sur le site Internet de la Ville.

6.2. BILAN COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

53,7 tonnes de résidus verts ont été ramassées au cours des deux semaines de collecte printanière. 180 requêtes concernant majoritairement des demandes d'information ont été traitées. Il aurait été préférable de devancer la collecte d'une semaine. La météo et la fonte de la neige étaient particulièrement difficiles à prévoir ce printemps. Une augmentation notable de l'achalandage aux écocentres a été constatée à ces dates, suggérant que plusieurs citoyens ont utilisé ce service pour se départir de leurs résidus verts.

Il est rappelé que ce service additionnel de collecte a été offert aux citoyens afin de répondre à la préoccupation de ceux-ci face à la nouvelle réglementation interdisant de déposer des sacs à côté du bac roulant lors de la collecte des ordures ménagères. À l'automne prochain, la collecte s'effectuera sur trois semaines.

6.3. TRAITEMENT – AVANCEMENT DU DOSSIER

M. Denis Bernier résume les différentes démarches réalisées à ce jour. Les études olfactométriques (analyses d'odeurs) concernant les différents sites de traitement potentiels sur le territoire de Saguenay sont attendues la semaine prochaine.

La RMR a revu son échéancier en regard de la collecte des matières organiques qu'elle envisage de reporter au printemps 2020. Pour faire suite aux résultats préliminaires de l'étude commandée par la RMR, le scénario avec compostage en tunnel fermé présente une problématique au niveau des coûts et le scénario par compostage en cellule aérée présente pour sa part une problématique au niveau de la dispersion des odeurs. Les travaux d'analyses se poursuivent.

7. COMPOSTEURS COMMUNAUTAIRES

M. Simon-Olivier Côté mentionne que plusieurs citoyens se sont montrés intéressés à l'implantation d'un projet de compostage communautaire à l'aide d'équipements adaptés. Mme Katherine Girard présente les différents types de composteurs communautaires offerts sur le marché. Mme Nancy Bourgeois souligne l'importance du volontariat et de la participation active des bénévoles afin d'assurer le succès et la durée de telles initiatives. Elle informe les membres que le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire, dans le cadre de projet de jardins communautaires, analyse actuellement la possibilité d'établir une procédure dans laquelle seraient précisés les services offerts par la Ville en échange d'un engagement des participants.

M. Simon-Olivier Côté validera l'intérêt de la pépinière communautaire pour l'implantation d'un composteur à système rotatif à titre de projet pilote. Mme Catherine Dufour-Rannou propose que le projet pilote soit documenté sur une période minimale d'une année afin de valider le bon fonctionnement.

8. BORNES ÉLECTRIQUES

Des discussions ont eu lieu à la suite de la requête d'un citoyen demandant d'évaluer l'intérêt d'installer des bornes supplémentaires dans les édifices municipaux. Il y a actuellement 19 bornes accessibles au Saguenay–Lac-Saint-Jean. M. Simon-Olivier Côté validera auprès du CADUS à savoir si une analyse des besoins sur le territoire de Saguenay est en cours.

9. DÉCLARATION D'ABSENCE D'INTÉRÊT ET ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ

Le code d'éthique et la description du mandat relative à la commission ont été remis aux membres. La déclaration a été signée par les membres-citoyens. Il est suggéré d'ajouter un point huis clos à l'ordre du jour, et ce, à partir de la prochaine rencontre.

10. AUTRES SUJETS

10.1. PROJET SLOCHE

Mme Nancy Bourgeois rappelle les grandes lignes du projet et mentionne que trois projets pilotes ont lieu dans l'arrondissement de Jonquière. M. Côté signale que la Ville de Chibougamau participe à une initiative similaire et qu'il serait intéressant de s'en inspirer.

10.2. MODIFICATION AU RÈGLEMENT MR

Mme Nancy Bourgeois explique qu'en raison de la fermeture du LET situé sur le boulevard Talbot à Chicoutimi et considérant que la collecte est maintenant entièrement mécanisée, des modifications doivent être apportées aux articles 23 et 49 du règlement portant sur la collecte et la gestion des matières résiduelles.

10.3. RAPPORTS 2017 LOI 102 – LOI 130

M. Denis Bernier informe les membres que les rapports 2017 du PGMR, conditionnels à la redevance gouvernementale, ont été déposés au MDDELCC selon les lois et exigences en vigueur.

10.4. CAMPAGNE HERBE À POUX

Une lettre a été déposée au cabinet de la mairesse. Il s'agit d'une demande de participation à la campagne provinciale de sensibilisation à l'arrachage de l'herbe à poux. L'Association pulmonaire du Québec invite les villes à se procurer du matériel informatif et à diffuser l'information. On mentionne que selon la Santé publique du SLSJ, l'herbe à poux n'est pas une problématique priorisée dans la région.

11. FERMETURE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 10 h 40

M. Simon-Olivier Côté
Président
Conseiller municipal

M. Denis Bernier, ing., M.Env.
Directeur
Service du développement durable et de l'environnement